

À la suite de l'exercice de priorisation identifiant les 3 enjeux principaux, la Table régionale de concertation des aînés (TRCAL) formule les recommandations suivantes :

Enjeu 1 : L'accès aux ressources

Recommandation 1 : Améliorer l'accessibilité et la compréhension de l'information

Pistes de solution : Simplifier l'information à l'attention des usagers et du personnel intervenant, utiliser les services d'interprètes bénévoles, et utiliser différents médias touchant des clientèles ethnoculturelles spécifiques.

Explication : Pour les personnes âgées issues des communautés ethnoculturelles, il est crucial que l'information soit accessible et compréhensible. Simplifier l'information et la traduire dans plusieurs langues avec l'aide d'interprètes bénévoles facilitera l'accès aux ressources. Diversifier les adaptations des supports promotionnels et cibler des médias spécifiques pour s'assurer qu'elle soit simple et adaptée aux compétences linguistiques des aînés permettra de mieux informer cette population.

Recommandation 2 : Renforcer les mécanismes de support et de liaison

Pistes de solution : Augmenter le nombre de travailleurs de milieu, installer un meilleur mécanisme pour les agents de liaison, et augmenter le nombre d'agents d'aide à l'intégration.

Explication : Renforcer les mécanismes de support direct, comme l'augmentation du nombre de travailleurs de milieu et d'agents d'aide à l'intégration, permettrait d'accompagner les aînés dans leur accès aux ressources. Les agents de liaison peuvent

jouer un rôle clé en facilitant la communication entre les aînés et les divers services disponibles, s'assurant ainsi que les besoins spécifiques de cette population sont compris et pris en compte.

Recommandation 3 : Diversifier les canaux de diffusion de l'information

Pistes de solution : Diffuser des messages à la télévision et à la radio, offrir de l'information dans les pharmacies, et enregistrer des messages à diffuser par téléphone à la population.

Explication : Utiliser une variété de canaux de communication pour diffuser l'information sur les ressources disponibles est essentiel pour atteindre les aînés des communautés ethnoculturelles. Les médias traditionnels comme la télévision et la radio, ainsi que les messages enregistrés diffusés par téléphone, peuvent atteindre ceux qui ne lisent pas régulièrement ou qui ne sont pas familiers avec les technologies numériques. Les pharmacies, souvent fréquentées par les aînés, peuvent également servir de points de distribution d'information essentiels.

Enjeu 2 : La barrière linguistique

Recommandation 1 : Améliorer l'accès aux services d'interprétation et d'information multilingue

Pistes de solution : Faire connaître davantage les services du 211 Grand Montréal (accessibles en 200 langues), faciliter l'accès à des interprètes, et produire des capsules vidéo en différentes langues.

Explication : Pour surmonter la barrière linguistique, il est essentiel de promouvoir des services comme le 211 Grand Montréal, qui offrent des informations en plusieurs langues,

auprès des aînés des communautés ethnoculturelles. En facilitant l'accès à des interprètes, particulièrement dans les milieux de travail et les services sociaux, on peut répondre efficacement aux besoins des aînés. De plus, la création et la diffusion de capsules vidéo en différentes langues peuvent aider à transmettre des informations importantes de manière claire et compréhensible.

Recommandation 2 : Promouvoir l'apprentissage et l'utilisation du français

Pistes de solution : Promouvoir davantage l'apprentissage du français, augmenter la francisation, entre autres en milieu de travail, et permettre une francisation adaptée aux aînés.

Explication : L'apprentissage du français est une clé pour réduire la barrière linguistique et favoriser l'intégration sociale des aînés. Promouvoir des programmes de francisation adaptés aux besoins spécifiques des aînés, tant sur le plan du contenu que de la méthode d'enseignement, facilitera leur participation active à la communauté. En augmentant les opportunités d'apprentissage du français, notamment en milieu de travail, on crée un environnement plus inclusif et propice à l'épanouissement personnel et social des aînés.

Recommandation 3 : Encourager les projets de jumelage linguistique et intergénérationnels

Pistes de solution : Favoriser le jumelage linguistique (projets intergénérationnels), mettre en place des activités de jumelage linguistique (ex. : cuisine, danse, etc.), et profiter davantage du bénévolat des étudiants des écoles internationales.

Explication : Les projets de jumelage linguistique et les activités intergénérationnelles peuvent considérablement aider à surmonter la barrière linguistique tout en renforçant les liens sociaux. En organisant des activités telles que des cours de cuisine, des ateliers de danse, ou des clubs de conversation, les aînés peuvent apprendre le français dans un contexte convivial et pratique. De plus, impliquer les étudiants des écoles internationales comme bénévoles pour ces activités enrichit l'expérience pour les deux parties, encourageant une compréhension et une intégration culturelle mutuelles. Ces initiatives

favorisent non seulement l'apprentissage linguistique mais aussi l'appartenance à la communauté.

Enjeu 3 : L'isolement

Recommandation 1 : Développer et promouvoir des activités inclusives et intergénérationnelles

Pistes de solution : Avoir accès à davantage d'activités de loisir, culturelles, artistiques et sportives abordables, organiser des activités où la langue ne constitue pas une barrière, et favoriser les activités intergénérationnelles lors des sorties.

Explication : Pour réduire l'isolement des aînés issus des communautés ethnoculturelles, il est essentiel de développer et promouvoir des activités inclusives qui sont accessibles à tous, indépendamment de la langue parlée. En organisant des activités culturelles, artistiques et sportives abordables et en mettant en avant des projets intergénérationnels, on favorise les échanges et le sentiment d'appartenance. Ces activités doivent être conçues de manière à ne pas créer de barrière linguistique, permettant ainsi à tous les aînés de participer activement et de se sentir inclus dans la communauté.

Recommandation 2 : Renforcer les réseaux de soutien et les contacts sociaux

Pistes de solution : Augmenter le nombre de visites d'amitié et d'appels, augmenter les contacts avec les ITMAV, les groupes religieux et les Tables de quartier, et organiser des événements rassembleurs dans les quartiers.

Explication : Renforcer les réseaux de soutien social est crucial pour lutter contre l'isolement des aînés. En augmentant les visites d'amitié et les appels, les aînés peuvent maintenir un contact régulier avec la communauté. Collaborer avec les ITMAV, les groupes religieux et les Tables de quartier permet de créer des liens solides et de fournir un soutien adapté aux besoins culturels spécifiques des aînés. Organiser des événements

rassembleurs au niveau des quartiers favorise l'inclusion sociale et encourage les interactions entre les aînés et les autres membres de la communauté.

Recommandation 3 : Encourager l'implication sociale et le soutien aux proches aidants

Pistes de solution : Favoriser l'implication sociale, augmenter le soutien aux proches aidants, et organiser des portes ouvertes dans les organisations.

Explication : Encourager les aînés à s'impliquer socialement dans des activités bénévoles ou communautaires leur permet de créer des réseaux de soutien et de se sentir utiles et valorisés. Augmenter le soutien aux proches aidants est également essentiel pour s'assurer que ceux qui prennent soin des aînés ne soient pas eux-mêmes isolés ou surchargés. Organiser des portes ouvertes dans les organisations locales permet de faire découvrir aux aînés les ressources disponibles et de les encourager à participer à des activités et services locaux. Cette approche holistique contribue à réduire l'isolement en créant un environnement plus inclusif et soutenant.

La TRCAL ajoute une recommandation n'ayant pas fait l'objet de discussion lors de l'exercice de concertation mais qu'elle juge importante :

La TRCAL recommande que les dirigeants des regroupements ethnoculturels acquièrent une connaissance approfondie des services communautaires pour pouvoir en informer leurs membres. La participation aux concertations régionales leur permettrait de renforcer ces connaissances, à condition que la barrière linguistique ne constitue pas un obstacle à leur participation.